AMF26
ASSOCIATION DES MAIRES ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉS DE LA DRÔME

80 ans
À vos côtés **depuis 1946**
AMF26

CONGRÈS DES MAIRES
ET DES ÉLUS LOCAUX
SALON DES COLLECTIVITÉS
JEUDI 29 OCTOBRE 2026

VALENCE
PALAIS DES CONGRÈS
ET DES EXPOSITIONS
JACQUES CHIRAC

PROGRAMME

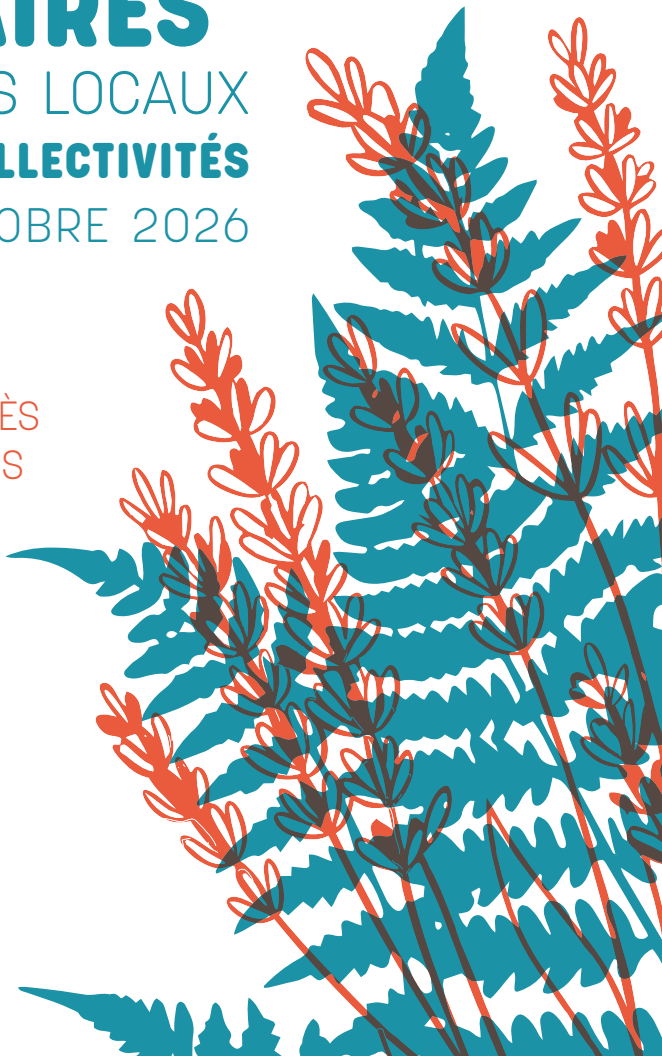

Chers collègues élus,

Chers partenaires des collectivités,

Nous sommes très heureux de vous convier à notre traditionnel Congrès des Maires de la Drôme et au salon des collectivités 2026.

Ce rendez-vous sera un temps particulièrement important, puisqu'il sera le premier de cette mandature municipale.

Son objectif est double :

› d'une part, **renforcer les liens qui nous unissent et défendre les valeurs qui nous animent**, au plus près des territoires et de nos concitoyens ;

› d'autre part, vous permettre de mieux connaitre les compétences de plus de 140 partenaires présents sur le salon des collectivités. Entreprises ou institutions publiques, ils sont à votre écoute pour **vous inspirer et vous accompagner dans vos projets**.

C'est pourquoi cette édition 2026 présente deux nouveautés : un coût d'inscription réduit et des échanges facilités avec le déjeuner pris directement sur les stands.

Ensemble, nous portons **une même ambition**, celle de répondre aux attentes de notre population et d'apporter de nouvelles espérances dans un contexte démocratique qui en a cruellement besoin.

Nous partageons **une même conviction**. Celle de réaffirmer le rôle irremplaçable de la commune, cellule de base de notre démocratie. Nos petites villes et nos communes rurales drômoises, loin des clichés, ne sont pas un monde figé : elles innovent, elles accueillent, elles se transforment. Elles sont une chance pour l'avenir de notre pays. Elles doivent être reconnues, soutenues, écoutées.

Faisons de ce mandat qui s'ouvre **un mandat de confiance** : confiance dans nos équipes, dans la solidarité entre nos communes, dans la capacité de la Drôme à relever les défis ensemble.

Très bon congrès à tous !

Hélène MOULY
Secrétaire Générale
Maire de Les-Granges-Gontardes

Nicolas DARAGON
Président
Vice-Président de l'AMF
Maire de Valence

PROGRAMME

À partir de 8h30

Accueil café sur les stands

9h

Ouverture officielle du Salon des collectivités

10h · AUDITORIUM

Congrès et Assemblée Générale AMF26

› Vie de l'association

› Rapports financiers et d'activités

› Échanges avec la salle

11h30

Allocutions de :

› **Nicolas DARAGON**, Président de l'AMF26, Vice-Président de l'AMF, Maire de Valence

› **Franck SOULIGNAC**, Président du Conseil Départemental de la Drôme

› **Marie-Aimée GASPARI**, Préfète de la Drôme

12h30

Déjeuner sur les stands et sur le « coin restauration »

15h · AUDITORIUM

Atelier : *« Responsabilité pénale des élus : quelles sont les zones à risques, et quelles préconisations ? »* avec **Maitre Levent SABAN**, Avocat - SELARL Cabinet Ph. PETIT et Associés

Toute la journée

› Rencontres sur les stands : dialoguez avec plus de 140 entreprises et institutions partenaires des collectivités, prenez contact pour vos futurs projets, inspirez-vous pour de nouvelles réalisations.

› La boite à selfies : pour se détendre et repartir avec des photos-souvenirs.

Fin du salon vers 17h

INFORMATIONS PRATIQUES

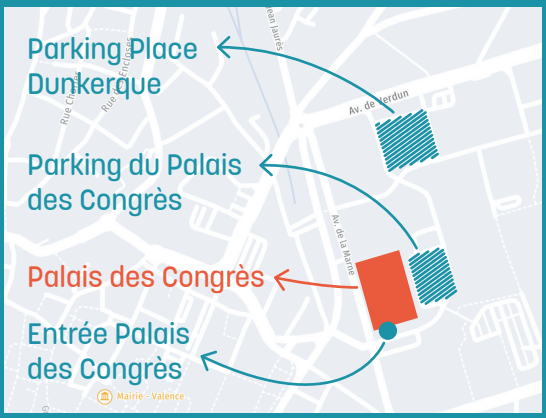

OÙ A LIEU LE CONGRÈS ?

› **À Valence :**
Palais des Congrès et des Expositions Jacques Chirac, 16 avenue Georges Clémenceau

COMMENT S'INSCRIRE ?

L'inscription se fait en ligne :

› à partir du lien communiqué par mail en mairie ou collectivité intercommunale,

› à partir de notre site web : **www.mairesdeladrome.fr**

Cette inscription vous permet d'imprimer votre badge d'accès.

Chaque participant au congrès doit **s'acquitter de la somme de 15€** (frais d'organisation). Une facture vous sera adressée après inscription, soit à votre nom, soit à la Mairie/Intercommunalité, suivant vos indications. **Toute inscription non annulée avant le 20 octobre sera facturée.**

N'hésitez pas à nous contacter pour vous faire aider dans vos démarches.

COMMENT VENIR ?

VÉHICULES

› **Parkings voitures:**
- Place Dunkerque
- Parking du Palais des Congrès

› *Pour un meilleur impact écologique, privilégiez le co-voiturage !*

TRANSPORTS EN COMMUN

› **Réseau de bus Citea :** Arrêt Pôle Bus

› **Train SNCF :** Gare de Valence Ville

Graphisme : Chloé Vernier

AMF26
ASSOCIATION DES MAIRES ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉS DE LA DRÔME

Maison des Communes, 260 rue du Toueur - Ile Girodet
26500 Bourg-lès-Valence
am26@mairesdeladrome.fr • Tél. : 04 75 83 05 51
www.mairesdeladrome.fr